



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

culture et communication : personnel

Question écrite n° 54795

Texte de la question

M. René Dosière demande à M. le ministre de la culture et de la communication de bien vouloir actualiser, à l'année 2003, la réponse à ses questions n°s 2654 du 16 septembre 2002 et 25636 du 29 septembre 2003, en précisant, d'une part, les modifications éventuelles intervenues en matière de personnel et, d'autre part, le coût global pour 2003 des dépenses de fonctionnement pour le compte de la Présidence de la République, le coût global des dépenses de personnel ainsi que la nature et le montant des dépenses d'investissement effectuées en 2002 et 2003.

Texte de la réponse

En ce qui concerne les personnels, soixante-dix-huit agents dont trois agents de catégorie A et neuf agents de catégorie B sont affectés ou mis à disposition des services de la présidence de la République. Quarante agents sont en poste à l'Élysée, trente-huit dans les autres résidences (jardiniers, accueil et surveillance). Les effectifs sont stables depuis plusieurs années. Par ailleurs, le Mobilier national affecte, conformément à ses attributions, dix-neuf de ses agents en permanence au fonctionnement de la présidence de la République (six agents de catégorie B, treize agents de catégorie C. Enfin, les agents des divers services et ateliers du Mobilier national ont en charge, comme pour les autres institutions et administrations qui relèvent aussi de sa compétence, l'entretien et la restauration des tapis, rideaux, meubles (etc.) appartenant au Mobilier national, et déposés au Palais de l'Élysée.

Coût des personnels affectés auprès de la présidence de la République

CATÉGORIE	NOMBRE	COÛT INDIVIDUEL	COÛT TOTAL
A	1	45 545	45 545
B	16	29 241	467 862
C	75	24 074	1 805 567
Total	92		2 318 974

Données clés

Auteur : [M. René Dosière](#)

Circonscription : Aisne (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 54795

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : culture et communication
Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 janvier 2005, page 17

Réponse publiée le : 12 juillet 2005, page 6850